



CODE RNCP : 38381
NIVEAU : Diplôme de niveau 5
CERTIFICATEUR : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
DATE DE LA PUBLICATION DE LA FICHE : 15/12/2023
Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2028
CODE NSF : 313
FORMACODE(S) : 41083
CODE ROME : C1206

LIEN FRANCE COMPÉTENCES : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38381/>

PUBLIC

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un baccalauréat général, professionnel ou technologique STMG (option mercatique et option gestion et finance sont un plus pour intégrer le BTS).

Accessible via VAE - <http://www.vae.gouv.fr>

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités d'accès : Selon les modalités définies par PARCOURSUP'.
Sur dossier puis entretien. Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge ou signature du contrat d'alternance.

Délais d'accès : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du Code du travail)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue, le/la jeune sera capable de :

- S'intéresser aux activités relevant des secteurs financier et bancaire
- S'intéresser à la réglementation bancaire et l'environnement économique
- Disposer de compétences en matière de communication commerciale, écrite et orale
- Traiter les opportunités commerciales générées par le système d'information
- Disposer de compétences pour travailler en équipe
- Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

PERSPECTIVES POST-FORMATION

Il est possible de poursuivre ses études en Licence Professionnelle, Bachelor ou en Cycle de commerce
Accès direct à l'emploi après l'alternance

VALEUR AJOUTÉE

- Accompagnement, sécurisation des parcours,
- Participation aux événements du territoire,
- Projets pédagogiques

LIEU DE LA FORMATION

- Locaux de la Haute Ecole d'Arras, 28 rue Baudimont à ARRAS.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Théories – pratiques – mises en situation professionnelle – Interventions de professionnels
Cas pratique – mises en situation – exposés – projets

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau 5
Epreuves d'examen ponctuelles – épreuves écrites, orales et de mises en situation professionnelle
La certification obtenue pour le titulaire s'organise selon deux modalités d'évaluation :
Evaluations en contrôle en cours de formation
Examens écrits à la fin du cycle de formation
Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve. Validation totale ou partielle par bloc de compétences
Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

PROGRAMME

E1 : Culture générale et expression
E2/E3 : Langue vivante étrangère 1
UE4 : Accompagnement du parcours du client de services bancaires et financiers
E5 : Développement commercial
E6 : Conseil et expertise en solutions bancaires et financières
UE7 : Veille organisationnelle, juridique économique et sectorielle
Option : Préparation à une certification professionnelle

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 8 – maximum 20

TARIFS DE LA FORMATION

Selon Décret n° 2023-858 du 6 septembre 2023 relatif à la fixation des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage
Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation : 8290 €. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).
Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « **La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.** »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION (RESULTAT 2026)

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels	Taux d'interruption en cours de formation	Taux de poursuite d'études	Taux d'insertion professionnelle à 6 mois *	Taux d'insertion professionnelle en lien avec le métier *
NC*	NC*	NC*	NC*	NC*

Lien Inserjeunes : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

* Source = issue de la consolidation des enquêtes réalisées sur l'action / * NC Non Connue

EQUIVALENCE ET PASSERELLES

Aucune correspondance – pas d'équivalences ou passerelles voir fiche RNCP « liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

DURÉE DE LA FORMATION

1350 heures en centre (pour un parcours normal) échelonnées sur 24 mois (possibilité d'adaptation de parcours selon la situation)

Début de la formation à compter de septembre

ENTREPRISES

Banques-assurances / Assurances-banques
Etablissements du secteur bancaire et financier : les banques nationales, les banques mutualistes ou coopératives, les caisses d'épargne et de prévoyance, les caisses de crédit municipal, les sociétés financières ou encore les établissements financiers de la Poste, Banque de France
Cabinets de courtage, entreprises proposant des services financiers

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Accueil et accès des publics en situation de handicap.
Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique de la prestation possible en fonction de la situation

Service handicap du CFA Jean Bosco / UFA Baudimont :
handicap@cfajeambosco.fr / handicap.cfp@baudimont.com
Service mobilité du CFA Jean Bosco :
mobilite@cfajeambosco.fr

COORDONNÉES

UFA BAUDIMONT

17 rue Saint Maurice – CS 40573 - 62000 ARRAS Cedex
03 21 16 18 00



HEA
HAUTE ECOLE ARRAS
BAUDIMONT

EXPERT MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT DU CFA

developpement@cfajeambosco.fr
SERVICE DÉVELOPPEMENT UFA BAUDIMONT
relations-entreprises@baudimont.com

